



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017

du Département des finances et des relations extérieures

Le rapport se présente par service

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

2017 au Département des finances et des relations extérieures

La réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) est restée politiquement la préoccupation majeure de l'année. En mars 2016, les Vaudois avaient plébiscité un projet cantonal équilibré (87,1 % de oui). Ils ont confirmé leur vote sur le plan fédéral en février 2017 (51,3% de oui), contrastant avec le résultat fédéral. Si la Confédération a remis en chantier un nouveau Projet fiscal 17 (PF 17), le Conseil d'Etat a dû s'interroger. Fallait-il attendre cette solution nationale ? Il a tranché et décidé de respecter le calendrier initialement prévu. Dans son programme de la législature 2017-2022 il a confirmé l'application de la RIE III vaudoise au 1er janvier 2019.

Ménage courant, dette et investissements

Le chef du Département Pascal Broulis a présenté le 30 mars les comptes 2016 de l'Etat, qui se soldent par un excédent de 186 millions, résultat proche de l'année précédente. Le bouclage de l'exercice intègre des écritures de bouclage, des préfinancements et des amortissements non planifiés pour un total de 454 millions. Hors ces éléments extraordinaires, la croissance des charges courantes ne dépasse pas 2,2%, ce qui la place au-dessous de la progression budgétisée et au plus bas niveau depuis dix ans. L'augmentation des revenus, en particulier la timide reprise des recettes fiscales, reste largement tributaire de facteurs conjoncturels et d'effets exceptionnels.

S'agissant des investissements, des prêts et des garanties octroyés, l'Etat a injecté globalement 642 millions dans l'économie vaudoise en 2016, soit 53 millions de plus que l'année précédente. Au final, après neuf réductions consécutives, la dette nette du Canton est remontée légèrement depuis deux ans pour atteindre 775 millions au 1er janvier 2017. Elle retrouve ainsi son niveau de 2012. Une nouvelle tranche de recapitalisation de la Caisse de pensions du canton ainsi que le volume croissant des investissements expliquent principalement cette progression, qui devrait se poursuivre à un rythme maîtrisé. La solidité financière du canton a été soulignée une nouvelle fois par l'agence Standard & Poor's qui lui confirme à deux reprises en 2017 sa note «AAA».

Politique fédérale et rayonnement du canton

L'année 2017 a été marquée par la tenue, en octobre à Montreux, de la 5ème Conférence nationale sur le fédéralisme. Organisé par l'Office des affaires extérieures (OAE) du canton de Vaud sur mandat de la Conférence des gouvernements cantonaux et des Autorités fédérales, cet événement trisannuel a réuni durant deux jours près de quatre cents acteurs politiques, administratifs, académiques ou économiques du pays, ainsi que des observateurs étrangers. Cette affluence témoigne de la vivacité du fédéralisme et de l'intérêt qu'a suscité le programme proposé par les Vaudois.

Tout au long de l'année en outre, l'OAE a poursuivi ses démarches afin de défendre les intérêts du canton auprès de la Confédération, des autres cantons et de ses voisins européens. Au-delà de la RIE III et du PF 17, plusieurs dossiers majeurs de politique fédérale ont occupé l'Office, comme les développements ferroviaires et autoroutiers, les crédits à la formation et à la recherche ou encore les coûts et le financement de la santé. Sur la scène transfrontalière, l'action de l'Office s'est concentrée sur le développement des projets Interreg, sur l'amélioration des liaisons sur le Léman ou encore sur l'accueil des fédérations sportives internationales.

Planification et déterminations financières

En vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle législature 2017-2022, le Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) a élaboré la planification financière 2019-2022, qui complète le Programme de législature présenté par le Conseil d'Etat le 1er novembre. Depuis 2014 en outre, le service est impliqué dans les travaux d'évaluation et de projections financières en lien avec la RIE III. Il en a été de même en 2017 où il a participé notamment à la réponse du canton lors de la consultation fédérale sur le PF 17.

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 654 déterminations, chiffre en augmentation de 17% par rapport à l'année 2016. Ces préavis, qui concernent l'ensemble de l'Administration cantonale portent principalement sur des demandes de crédits supplémentaires, des décrets d'investissement et des projets de modification de loi avec des incidences financières significatives.

Immeubles, construction et logistique

Toujours aussi fortement sollicité, le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) a piloté en 2017 pas moins de 92 projets de bâtiments en phase de planification, d'études ou de travaux pour un montant global de 2,87 milliards. C'est une dizaine d'objets de plus qu'en 2016 pour un demi-milliard supplémentaire. D'importants chantiers ont été achevés dans l'année, parmi lesquels la reconstruction du Parlement vaudois, inauguré le 14 avril, la construction du gymnase de Renens et des nouveaux bâtiments du gymnase de Nyon, la construction des deux auditoriums universitaires de la rue César-Roux à Lausanne ou encore la reconstruction du bâtiment administratif de la rue de la Gare à Payerne. D'autres réalisations emblématiques pour le canton sont toujours en cours, comme le nouveau Musée cantonal des beaux-arts, les logements pour étudiants à Chavannes-près-Renens, le Synathlon à Dorigny et la rénovation du Château Saint-Maire, qui sera inauguré le 14 avril 2018.

Au plan structurel, le SIPaL a retrouvé l'Unité des opérations foncières (UOF) après son rattachement au DIRH le temps de la législature précédente. Avec d'autres partenaires institutionnels, le service a lancé en octobre le label SméO, qui certifie le haut niveau de performance d'un projet de construction en matière de développement durable. Enfin, la Centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV) a initié au printemps le projet de Réforme des achats (RefA) qui vise la réorganisation de la fonction d'achat pour l'ensemble des services de l'Administration cantonale.

L'opération «En route avec les impôts» a permis aux autorités fiscales d'aller à la rencontre de la population en sillonnant le canton à bord du minibus TaxTruck. Quelque 1200 contribuables vaudois ont pu partager leurs préoccupations fiscales et échanger avec les directeurs de région fiscale entourés de leurs spécialistes. L'année 2017 a été marquée aussi par la possibilité désormais offerte aux personnes morales de remplir et déposer leur déclaration d'impôt par voie électronique. Avec cette nouvelle prestation en ligne, la Direction générale de la fiscalité (DGF) poursuit son développement en matière de cyberadministration.

L'Administration cantonale des impôts (ACI) a débuté en outre la mise en œuvre de la directive du Conseil d'Etat qui prévoit des allègements de l'impôt sous forme de remise partielle dans le domaine de la fiscalité agricole. Enfin, pour la neuvième année consécutive, l'ACI a dépassé l'objectif de taxer 75% des déclarations d'impôt 2016 déposées à la fin 2017. Ce résultat positif intervient alors même que le nombre de contribuables vaudois continue d'augmenter chaque année.

702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Conception, organisation et mise en oeuvre de la communication du département.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- Analyses économiques, politiques et juridiques.
- Appui en gestion RH et en matière de politique du personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses aux interventions parlementaires.
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- Salines Suisses SA et Palexpo SA – lien avec le représentant de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances des COPIL Infofisc (ACI) et REFA (CADEV).
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service (OAE, StatVD, SG) - SP 051.
- Appui juridique au SIPAL, au SAGEFI et au Registre Foncier.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec la DGF, le SIPAL et le SAGEFI, ainsi qu'avec l'OAE et StatVD.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois sur les subventions (LSubv) et sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM).
- Inventaires sur les Subventions et Participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes (COPAR).
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général aux Conférences des directeurs des cantons (latine et suisse).
- Suivi et appui au CDFIRE dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.
- GT Assurances de l'Etat de Vaud.
- Rédactions diverses pour le chef du département.
- Représentant de l'Etat de Vaud au Conseil d'administration de Biopôle SA.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques.

702.2 Ressources humaines

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs du département.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le SPEV.
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination des correspondants RH.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Formation et encadrement des apprenti-e-s.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

1. Chef du département.
2. Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du DFIRE.
3. Candidats et partenaires externes.
4. CEP.

702.3 Activités spécifiques

Activités spécifiques.

Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
 - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
 - Suivi des participations financières à Palexpo SA et Salines Suisses SA.
- Subventions
 - Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
 - Etablissement, actualisation et développement de l'inventaire annuel des subventions.
 - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Suivi du projet "Plateforme10".
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL):
 - Examen des adjudications par le SG.
 - Examen des dossiers sous l'angle juridique des sections Archéologie et Monuments et sites.
 - Support, notamment juridique, au sein du SG.
- Participation à la Commission foncière II et à la Chambre des architectes.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Entreprises.
- Anc. CE/juges cantonaux.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Secrétariat général (SG-DFIRE)
Sources d'informations complémentaires

Site internet

www.vd.ch/dfire

302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'Etat et en concertation avec les départements de l'ACV, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du Canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

Descriptif

- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du Canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).
- Assurer le suivi et le développement de la Métropole lémanique.
- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans leurs démarches permettant d'assurer le rayonnement du Canton.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat, Départements/Services de l'ACV, Groupe de coordination des affaires intercantionales,
- Grand Conseil : Commission thématique en charge des affaires extérieures,
- Autorités et administration fédérales, Députation VD aux Chambres fédérales(Conférence des Affaires fédérales), membres d'autres Députations cantonales
- CdC, CGSO, Fondation ch, Conférences des directeurs spécialisées, autres lobbyistes, réseau administratif des cantons de CH occidentale,
- Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, ConférenceTransJurassienne, CRFG, ARE,
- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- Médias.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Office des affaires extérieures (OAE)
Événements marquants, évolutions significatives

En 2017, l'Office des affaires extérieures (OAE) a poursuivi ses démarches afin de défendre les intérêts du canton de Vaud auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens. Sur le plan fédéral, l'Office a travaillé, en étroite collaboration avec les services-métiers, sur les dossiers de la réforme de la fiscalité des entreprises, de la péréquation financière, des développements ferroviaires et autoroutiers, des crédits à la formation et à la recherche ou encore sur les dossiers liés au financement et aux coûts de la santé. Sur la scène transfrontalière, l'action de l'Office s'est concentrée sur le développement des projets interreg, sur l'amélioration des liaisons lacustres transfrontalières sur le Léman ou encore sur l'accueil des fédérations sportives internationales et leur mise en réseau avec les organisations internationales.

2017 a par ailleurs été marquée par la tenue, en octobre à Montreux, de la 5e Conférence nationale sur le fédéralisme. Près de quatre cents acteurs politiques, administratifs, académiques ou économiques, citoyens intéressés et observateurs étrangers ont pris part à ce rendez-vous trisannuel organisé par le Canton de Vaud sur mandat de la Conférence des gouvernements cantonaux, du Conseil des Etats et du Conseil fédéral. Une affluence qui témoigne de la vivacité du fédéralisme, de l'intérêt et de l'attention qu'a suscité le programme proposé par le Canton de Vaud.

Le rapport du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures

Le rapport 2017 du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures présente les principales actions du Gouvernement dans les domaines de relations confédérales, transfrontalières et internationales. Le magazine «Reflets de la 5e Conférence nationale sur le fédéralisme» reprend les thématiques abordées et relaye les thèses développées en octobre à Montreux. Les deux documents sont disponibles à l'OAE.

708.0 Administration

Gestion et administration du service

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif, logistique, RH, informatique statistique et financier
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale
- Plan statistique cantonal

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Chef du département
- Collaborateurs du service
- Services de l'ACV
- Services transversaux
- Secrétariats généraux

708.1 Collecte

Collecte de données à but statistique

Descriptif

- Définition des besoins en matière de données à but statistique
- Exploration de fichiers de données administratives
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales
- Saisie des données
- Validation des données

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.2 Production et analyse

Production et analyse de données statistiques

Descriptif

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE)
- Production des statistiques périodiques
- Conduite de projets statistiques
- Mandats, expertises et conseils

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Autres cantons
- Organismes intercantonaux
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.3 Diffusion

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

Le plan statistique cantonal recense les activités statistiques de l'Etat connues au moment de son élaboration, soit en automne de chaque année. Il comprend une fiche descriptive par projet statistique consommant des ressources durant la période couverte par le plan, l'inventaire des productions périodiques, la liste des intentions et des dossiers à suivre. Il identifie les partenaires concernés (services) et leur rôle respectif dans la conduite des projets, les ressources humaines et financières engagées ainsi que le calendrier des projets (art. 17 RLstat du 7 février 2000). Le plan statistique est soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. Il est à noter que les prestations statistiques de Statistique Vaud à l'usage d'autres cantons ne font pas partie du plan statistique cantonal.

La notion de projet doit être comprise comme toute activité statistique non courante et non périodique, identifiée comme telle au moment de l'élaboration du plan, dont les ressources sont disponibles et le calendrier connu.

La période couverte par le plan statistique 2017 s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2017. Ce plan compte 119 productions périodiques et 29 projets. Globalement, les ressources qui seront engagées en 2017 dans l'ensemble de l'Administration cantonale pour la réalisation des productions périodiques s'élèvent à 218 mois/homme, celles pour les projets atteignant 98 mois/homme.

Les ressources à engager varient fortement d'un projet à l'autre. Celles-ci sont, dans certains cas, inférieures à un mois/homme, alors que pour les projets les plus importants que sont l'étude sur l'orientation des jeunes diplômés vaudois et celle sur le parcours des élèves dans les gymnases vaudois (état des lieux et déterminants) se montent respectivement à 9 et 8 mois/homme.

Prospective et diffusion

Au-delà du constat que toute information statistique constitue également une information utile pour la décision administrative et politique, certains projets ont directement pour but d'être des outils d'aide à la décision ou de proposer une vision prospective de la problématique.

Après la publication de deux études «Prospectif» en 2016, Statistique Vaud a poursuivi les travaux de prospective en 2017 sur la thématique de l'accroissement démographique et du vieillissement de la population. La troisième étude de la série «Prospectif» est parue en septembre et a présenté une synthèse sur la prise en charge médico-sociale et sanitaire des séniors à l'horizon 2040. Cette étude a intégré une infographie sur la question en reprenant les éléments-clé de l'étude thématique plus exhaustive. Cette étude thématique a présenté, en plus de données de cadrages, les défis majeurs qui attendent les autorités et la population pour les prochaines années à savoir répondre à la hausse rapide, importante et durable des besoins, adapter le système de santé pour les besoins spécifiques des séniors et assurer le financement des prestations qui seront délivrées. Les travaux continuent en 2017 et 2018 sur la problématique notamment des séniors et porteront sur le logement à l'horizon 2040, les effets pour le canton de l'avènement de la silver économie et la place et le rôle de séniors à l'horizon 2040.

Parallèlement à ces études prospectives, Statistique Vaud a réalisé, sur mandat du Service de l'éducation physique et du sport, une étude portant sur les clubs sportifs dans le canton. Plus de 1000 clubs ont été interrogés sur leur structure, leur encadrement, leur finance, leur d'infrastructure et leurs difficultés et leurs attentes. Cette étude a été publiée sous le thème «Portrait des clubs sportifs vaudois 2016».

Un Numerus hors-série traitant de la mobilité des vaudois a également été publié en 2017. Ce Numerus analyse l'enquête quinquennale sur recensement des transports faite par l'Office fédéral de la statistique en 2015.

Partenariat avec l'extérieur du canton

En 2017, dans le contexte de la collaboration intercantonale et transfrontalière et sous les auspices de la Conférence Transjurassienne, Statistique Vaud, en collaboration avec les statisticiens neuchâtelois, jurassiens, jurassiens bernois et l'INSEE Bourgogne-Franche-Comté, a poursuivi comme chaque année ses travaux dans le cadre de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (OSTAJ). Les travaux proposent différentes fiches thématiques, un site internet, un atlas et une série d'indicateurs.

Statistique Vaud a également réalisé la production de différentes perspectives démographiques pour les cantons de Genève et Neuchâtel.

Le suivi statistique du projet de Métropole Lémanique s'effectue en collaboration étroite entre Statistique Vaud et l'Office de statistique du canton de Genève en partenariat avec les Offices des affaires extérieures des cantons respectifs. Un mémento statistique a été publié début 2017.

Le système statistique suisse nécessite une coordination étroite entre les cantons et la Confédération. Celle-ci prend des formes diverses, telles que la participation de statisticiens à plusieurs groupes d'experts sur des sujets techniques ou, notamment, la participation du Directeur de Statistique Vaud à la coordination du système statistique suisse.

Statistique Vaud participe, par ailleurs, à la Conférence des offices romands et tessinois de statistique et à la Conférence suisse des offices régionaux de statistique.

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela, Statistique Vaud s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi, chaque fois que cela est possible, sur les sources de données administratives.

Parmi les principaux projets, qui constituent des nouveautés, qui ont été réalisés en 2017, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre «Événements marquants et évolutions significatives» :

- Finalisation des nouvelles perspectives de ménages allant de 2015 à 2040
- Réalisation de perspectives scolaires de court terme et de moyen terme
- Réalisation d'un Numerus hors série portant sur la mobilité des Vaudois et exploitant l'enquête sur le micro-recensement des transports 2015
- Réalisation d'un «Prospectif» et d'une analyse prospective sur la «Prise en charge médico-sociale et sanitaire des séniors à l'horizon 2040»
- Participation à la FAO hors série publiée en cours d'année
- Exploitation des relevés structurels 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, données poolées
- Enrichissement en continu du site internet de Statistique Vaud par de nouvelles données structurelles et conjoncturelles ainsi que différents rapports dont un portrait économique du canton mis à jour deux fois par année
- Enrichissement en continu de l'Atlas statistique
- Participation à la définition et à la mise en oeuvre de l'Observatoire du système sanitaire vaudois
- Estimation des coûts de la santé dans le canton.

Par ailleurs, Statistique Vaud est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement postobligatoire, PIB vaudois, etc.

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT) ainsi que la Conférence suisse de statistique (CORSTAT).

Publications

- Annuaire statistique du canton de Vaud
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Courrier statistique Numerus
- Analyses prospectives «Prospectif»
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries «Conjoncture vaudoise» en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise
- Série «Communications statistiques Vaud»
- Mémento «Vaud en chiffres»
- Mémento «Santé et soins. Chiffres-clés»
- Mémento de la Métropole Lémanique
- Rapports à diffusion limitée
- Réponses à la carte
- Centre de documentation
- Calculateur de salaires en ligne
- Site internet «Statistique Vaud»
- Site internet de l'Observatoire du logement
- Publications, site internet et Atlas de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien

Courrier statistique Numerus (11 numéros)

Numerus Hors-série :

- portant sur la mobilité des Vaudois

Prospectif : 1 numéro

Analyse prospective : 1 numéro

Annuaire statistique du canton de Vaud 2017

Mémento statistique «Vaud en chiffres 2017»

Mémento statistique «Santé et soins. Chiffres-clés 2017»

Flashs trimestriels :

- Hôtellerie
- Emploi

Série Conjoncture vaudoise :

- Industrie
- Construction
- Hôtellerie-restauration
- Services
- Commerce de détail

Sites Internet

Statistique Vaud : www.stat.vd.ch

Atlas statistique du canton de Vaud : www.stat.vd.ch/cartostat

Calculateur de salaires en ligne : www.stat.vd.ch/salaires

Observatoire du logement : www.obs-logement.vd.ch

703.0 Automatisation des processus de travail (ACI)

Descriptif

- Assujettissement automatisé des personnes physiques et morales à partir des mutations transmises électroniquement par les fichiers communaux et fédéraux au travers du Registre cantonal des personnes (RCPers) et des entreprises (RCEnt).
- Transmission par internet (de manière sécurisée) des déclarations d'impôt des personnes physiques et morales, des demandes de dégrèvement de l'impôt complémentaire sur immeuble, des modifications d'acomptes des personnes physiques et des réponses aux demandes de pièces dans le cadre de la taxation des personnes physiques et morales.
- Transmission des acomptes, décisions de taxation et décompte par e-facture.
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI)
- Traitement électronique des réquisitions/désignations notariales (partenariat Notaires – RF – ACI)
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques et Morales (règles de contrôles préalables – alertes – automatiques).
- Taxation automatique de l'impôt foncier pour les personnes physiques et morales et de l'impôt complémentaire sur immeubles.
- Impôt source (passerelle cantonale certifiée SWISSDEC).
- Communications intercantionales (CH-Meldewesen)
- Centre d'appels téléphoniques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- Notaires
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal, UNIREG, (base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voire d'autres fournisseurs d'informations).

Descriptif

Registre fiscal – UNIREG

(cf. art. 171 de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux, LI - RSV 642.11)

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal des personnes physiques et des personnes morales.
- Gestion des assujettissements.

Registre cantonal des personnes – RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes ([LHR](#), PDF)
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 ([LVLHR](#))

Registre cantonal des entreprises

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LIDE, gestion du projet de constitution d'un RCent.

- Loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises ([LIDE](#), PDF)
Modification de la loi du 8 décembre 2015 modifiant celle du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques ([LEAE](#) – RSV - 930.01)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

Descriptif

Versement de l'impôt en 12 mensualités obligatoires (voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur).

Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct* aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne près de 320'000 contribuables.

* systématique pour les nouveaux contribuables (nouveaux arrivants, majeurs, permis C).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)

Direction générale de la fiscalité (DGF)

Groupes de prestations

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Mise à disposition d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

[DI HC PP](#)

Descriptif

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre canton suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud ou y exerce une activité lucrative indépendante.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait par transfert de fichiers électroniques (application [CH-Meldewesen](#), via Sedex)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

703.4 Taxation des Personnes Morales

Taxation des Personnes Morales.

Descriptif

- Transmission par internet (de manière sécurisée) des déclarations d'impôt des personnes morales, des demandes de dégrèvement de l'impôt complémentaire sur immeuble et des réponses aux demandes de pièces dans le cadre de la taxation des personnes morales.
- Taxation assistée par ordinateur des personnes morales (règles de contrôles préalables – alertes – automatiques).
- Contrôle de la taxation et redressements fiscaux.
- Participation à un projet de la CSI relatif à l'échange de données permettant de simplifier et sécuriser la taxation des personnes morales.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- OIPM.
- Stat-VD.
- Mandataires.
- AVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

702.5 Office du registre foncier

Gestion du registre foncier.

Descriptif

Les offices décentralisés assurent:

- La garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité foncière (réquisitions, expropriations, remaniements parcellaires, mise à jour de l'état descriptif ensuite de mensuration numérique et numérisation).
- La gestion des estimations fiscales des immeubles.

La Direction du registre foncier procède à:

- La surveillance de la gestion des conservateurs (recours, information, coordination) et soutien informatique "métier".
- L'instruction des dossiers d'expropriation pour le Chef du département et contrôle des dossiers de mutation ensuite d'expropriation.
- Au secrétariat de la Commission foncière section II (autorisation de vente d'immeubles à des étrangers).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Public.
- Notaires, ingénieurs géomètres.
- Communes et services de l'Etat.
- Professionnels de l'immobilier (Banques, gérances, fiduciaires principalement).

Registre foncier

51'729 réquisitions ont été enregistrées en 2017 (2014: 47'663, 2015: 49'568, 2016: 49'144). 9'387 réquisitions (2016: 4'934) ont été adressées totalement dématérialisées par 83 notaires vaudois (application ReqDes: Réquisition Désignation). De plus, 16'891 changements de créanciers ont été effectués par l'application Terravis sur mandat des banques UBS, Crédit Suisse et Raiffeisen.

Les cantons peuvent percevoir des émoluments pour les inscriptions au registre foncier (article 954 CC). En plus des émoluments, les registres fonciers perçoivent des droits de timbre gradués sur les titres hypothécaires (les timbres de dimension ont été supprimés le 1er janvier 2007) pour le compte du Service d'analyse et de gestion financières.

La Direction du registre foncier assure le secrétariat administratif de la Commission foncière, section II. Cette commission applique la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Elle a traité 168 dossiers. 83 concernaient des logements de vacances, 30 des résidences principales, 11 des établissements stables et 44 divers. Les logements de vacances sont soumis à un contingent fédéral et 43 acquisitions ont été autorisées, dont 30 autorisations prélevées sur le contingent 2016 et 13 sur le contingent 2017.

De plus, le Chef du département a statué sur 7 recours contre des décisions de conservateurs. Il a également autorisé 36 expropriations dont 5 à la Direction générale de la mobilité et des routes, 13 à la Direction générale de l'environnement, 18 aux communes. 6 expropriations relèvent directement de l'autorité fédérale (Routes nationales, OFT ou CFF).

Les données du registre foncier peuvent être consultées via Internet, gratuitement par les services de l'Etat et avec un abonnement pour certains utilisateurs (notaires, géomètres, communes, banques).

Répartition des interrogations des immeubles via Internet pour l'année 2017.

La modification de l'article 949b du Code civil, adoptée par les Chambres fédérales le 15 décembre 2017, consacre le numéro d'assuré AVS13 pour l'identification des personnes. L'intervention à Berne de l'Office des affaires extérieures et de la Direction générale de la fiscalité a permis de mettre en place cette base légale fédérale, indispensable pour assurer la sécurité des données, tout en assurant la protection de la sphère privée.

Administration cantonale des impôts

Rappelons tout d'abord quelle est la mission de l'ACI: assujettir, taxer et percevoir

L'activité de taxation ordinaire des personnes physiques, quand bien même le nombre d'assujettis ne cesse d'augmenter, a, pour la neuvième année consécutive, dépassé l'objectif de 75% de dossiers taxés au 31 décembre 2017.

Chiffres illustrant l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2017	
Domiciliés dans le canton au 31.12.2016 (+ 2.0%)	437'504
Domiciliés hors du canton (+ 3.6%)	19'369
Domiciliés hors de Suisse (+ 1.2%)	12'476
Soumis à l'impôt d'après la dépense (- 2.3%)	1'189
Contribuables PP figurant au rôle (+ 2.0%)	470'538
Contribuables soumis à l'impôt à la source (+29.8%) (chiffres au 31.12.2015)	109'300
Contribuables PM/APM au rôle (+ 0.9%)	35'084
Décisions d'exonérations (pure utilité publique)	221
Décisions d'exonérations temporaires (entreprises nouvelles)	6
Contribuables PM/APM au rôle (+ 0.9%)	35'084

- Produits des impôts : voir les comptes de l'Etat

Les règles fixant l'assiette fiscale ont peu évolué (rappel: la marge de manœuvre du canton est limitée par la LHID. L'absence d'inflation au

sens de l'IPC n'a engendré aucune adaptation des barèmes et déductions prévues explicitement par la loi), l'Administration cantonale des impôts a notamment été impliquée dans les réflexions et analyses relatives à l'imposition des personnes morales (RIE III, statuts fiscaux particuliers, etc.).

Dans le cadre de la fiscalité agricole, les Chambres fédérales ayant refusé d'entrer en matière sur un projet de loi permettant de revenir à la pratique antérieure à la décision du Tribunal fédéral (TF) de 2011 modifiant les règles de taxation en matière de gains immobiliers de certaines ventes de terrain à bâtir par des agriculteurs, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder aux agriculteurs concernés une remise dégressive – de 66% pour les gains inférieurs à 300'000 francs, puis diminuant par paliers pour s'éteindre lorsque le gain excède 1.5 million de francs – sur le supplément d'impôt provoqué par cet arrêt du TF. Cette remise est toutefois limitée dans le temps (voir [directive du Conseil d'Etat](#) et communiqués de presse relatifs à la [décision](#) du Conseil d'Etat et à la [prolongation](#) de la validité de la directive).

Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons

Les résultats statistiques transmis chaque année à l'Administration fédérale des contributions servent notamment à la définition de la capacité économique du canton dans le cadre de la RPT. Ces données concernent :

- les revenus (IFD) des personnes physiques,
- les revenus des étrangers soumis à l'impôt à la source et des frontaliers,
- les bénéficiaires (IFD, résultats bruts) des personnes morales,
- les fortunes imposables des personnes physiques, et,
- les répartitions intercantionales de l'impôt fédéral direct.

Le projet de la CSI (Conférence suisse des impôts) "ELM-QST" est en production, tous les cantons suisses ayant harmonisés les types de barèmes utilisables. La mensualisation de l'impôt à la source est permise par le concept développé qui simplifie le travail des employeurs et celui des administrations, grâce surtout aux fonctionnalités définies par SWISSDEC pour les logiciels de traitement des salaires (dont la passerelle vaudoise "impôt à la source") dont le nombre s'accroît régulièrement :

- transmission des informations aux partenaires (ACI, OFS, SUVA, AVS, etc.) par une simple commande,
- calcul des impôts à la source en fonction du domicile du salarié,
- établissement et diffusion automatique des certificats de salaire aux administrations fiscales cantonales ayant prévu cette communication.

Relations avec les autres tiers

Les développements informatiques (ReqDes) permettant la gestion des mutations immobilières (partenariat avec les Notaires, le Registre Foncier et l'Administration cantonale des impôts) fonctionne à satisfaction des parties.

Le Registre cantonal des Personnes (RCPers), dont l'ACI est en charge, outre les interfaces avec d'autres applications informatiques (RDU, RELEV, etc.), permet à plus de 10'500 collaborateurs de l'Etat et des communes d'accéder aux informations générales - prévues par la LHR - de la population vaudoise.

Le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt), dont l'ACI est également en charge, est mis progressivement à disposition des services de l'administration vaudoise (cantonale et communale) depuis courant 2017.

Afin de simplifier l'accès aux référentiels ci-dessus, la nouvelle application SiTi - qui n'est qu'un outil de recherche dans les bases de données RCPers et RCEnt (ne dispose donc d'aucune donnée propre) - pourra être mise à la disposition des utilisateurs dans le courant 2018.

La 13^{ème} réunion du Club des 100 (plus importants contribuables PM) s'est tenue le 6 novembre 2017, au Parlement vaudois, à Lausanne. (voir [présentation de M. Broulis](#))

L'ACI a sillonné en minibus (TaxTruck) une trentaine de villes et localités pour aller à la rencontre de la population entre février et juin 2017 dans le cadre de l'opération « En route avec les impôts ». Les contribuables vaudois ont pu faire part de leurs préoccupations fiscales aux directeurs de région (Lausanne, Nyon, Vevey et Yverdon), accompagnés de leurs spécialistes. Grâce aux liaisons informatiques dont étaient équipés les TaxTruck, quelque 1'200 personnes ont été renseignées sur leur situation personnelle ou sur des aspects plus généraux de la fiscalité (VaudTax, acomptes, dénonciations spontanées, impôt à la source notamment) ([communiqué de presse TaxTruck](#)).

Organisation

Durant l'année 2017, la DGF a connu plusieurs départs à la retraite : Mme Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication, a été remplacée par Mme Marianne Cornaz. M. Patrice Mosimann a été remplacé par M. Pascal Blanc en tant que chef ad interim de l'Office d'impôt du district de la Broye-Vully. M. Francis Perroset, adjoint à la Directrice générale, membre de l'Etat-major, a fait valoir son droit à une retraite partielle et a été remplacé par Mme Anne-Sophie Narbel.

Formation

Outre les formations CSI (l'Administration cantonale des impôts est le centre d'enseignement pour la Suisse romande), divers cours internes ont été dispensés en 2017 dans les domaines de la perception, du contentieux, de la comptabilité, de l'assujettissement et des généralités fiscales.

L'ACI a aussi assuré en 2017 seize sessions de formation externe auprès des mandataires en lien avec l'établissement des déclarations d'impôt des personnes morales (à l'exception des associations, fondations et des personnes morales sises hors canton) par voie électronique (application e-DIPM).

Administration cantonale des impôts

Législation

Fiscalité

- Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI ; RSV 642.11): Adaptations concernant les marins travaillant à bord de navires de haute mer et le dépôt de la déclaration par voie électronique; abrogation de la disposition concernant le rachat des assurances de rentes viagères.

A compter de la période fiscale 2017, le contribuable recevra par voie électronique un résumé des éléments reportés dans sa déclaration d'impôt. Sur demande, il pourra toutefois encore bénéficier de l'envoi papier par voie postale.

Pour mémoire, les dispositions concernant les personnes morales poursuivant des buts idéaux, adoptées le 15 décembre 2015 par le Grand Conseil, entreront en vigueur le 1er janvier 2018. Ces personnes morales seront exonérées de l'impôt sur le bénéfice, pour autant qu'il n'excède pas 20'000 francs et qu'il soit affecté exclusivement et irrévocablement à ces buts. Par la même occasion, le seuil d'imposition des associations, fondations, autres personnes morales et placements collectifs de capitaux, sera augmenté à 20'000 francs pour des raisons de simplification.

La réforme fédérale de l'imposition des entreprises (RIE III fédérale) a été acceptée dans quatre cantons, dont celui de Vaud, mais rejetée par le peuple suisse le 12 février 2017. Le nouveau projet de réforme (Projet fiscal 17 – PF17) élaboré par le Conseil fédéral dans le courant de l'année 2017 doit être débattu aux Chambres fédérales en 2018. Dans le cadre du programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat a toutefois décidé de mettre en œuvre la feuille de route de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III vaudoise) au 1er janvier 2019.

- Loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LCom; RSV 650.11): Adaptation concernant le maximum d'imposition.

La législation relative à l'impôt à la source fait toujours l'objet de réflexions et modifications qui entreront en vigueur au cours des années à venir, avec des impacts pouvant être importants pour notre canton.

Harmonisation des registres

Aucune modification n'a été apportée en 2017 à la loi vaudoise d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LVLHR – RSV 431.02), ni à la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE - RSV 930.01) pour le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt).

Informatique

L'ACI poursuit dans sa volonté de simplification administrative et de rapprochement des contribuables en développant des prestations en ligne. Un effort toujours très soutenu des collaborateurs du service dans ces projets a marqué l'année 2017. L'amélioration des processus de contrôles automatiques, associés au nouveau mode de gestion des déclarations d'impôt et une évidente stabilité législative, a permis de diligenter la taxation ordinaire des personnes physiques et des personnes morales ; les objectifs assignés à l'ACI ont été ainsi atteints pour la neuvième année consécutive.

Disponible depuis janvier 2017, l'application e-DIPM permet aux entreprises de remplir leur déclaration en ligne et d'y adjoindre les pièces justificatives obligatoires (bilan, pertes et profits, distribution du bénéfice) et autres documents joints en format pdf. Cette nouvelle déclaration d'impôt présente une forme simplifiée.

Dans le cadre du renforcement du lien entre l'ACI et le RF, une base complète des propriétaires a été créée en 2017 et est mise à jour régulièrement. Cet outil de taxation permet de facturer automatiquement tant l'impôt foncier que l'impôt complémentaire sur immeubles.

Les demandes de dégrèvement pour les immeubles peuvent, depuis 2017, être effectuées en ligne (e-Dégrévement) par les personnes morales.

Assujettissement à l'impôt

Il convient de relever une augmentation des déclarations d'impôt déposées par les personnes physiques par Internet.

Harmonisation des registres

Les objectifs assignés pour les recensements trimestriels de l'année 2017 ont pu être atteints grâce aux efforts soutenus de toutes les parties

concernées (ACI, OIT, DSI, CdH communaux). Un effort toujours important et soutenu d'accompagnement des communes a permis de respecter les échéances régulières de transfert d'informations répondant aux exigences de l'OFS.

Les développements informatiques se sont concentrés sur les évolutions technologiques dictées par la Confédération (nouveau standard eCH-0020_v.3 pour le RCPers et les communes), respectivement les développements induits par le RCEnt (interfaces FOSC, RC, IDE, REE, etc.) et la nouvelle application SiTi.

Les développements des référentiels civils ci-dessus sont supervisés par un Copil RegistreS et des représentants des communes sont associés aux analyses et décisions.

Taxation

En 2017, l'application e-PJ (demande de pièces) a permis aux contribuables d'adresser à l'autorité fiscale les justificatifs complémentaires qui leur ont été demandés, par connexion internet sécurisée.

Perception

Aucune remarque n'est à formuler dans ce domaine.

Collaboration intercantonale

Dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI), l'ACI participe activement aux projets suivants:

- Certificat de salaire: SWISSDEC et e-CS
- Informations inter-administrations: ch-Meldewesen,
- Système interconnecté état des titres électronique (ETE) (EWW-ETE),
- Impôt à la source: ELM-QST,
- Echange automatique de renseignements (EAR),
- E-gouvernement.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Direction générale de la fiscalité (DGF)
Sources d'informations complémentaires

Pages internet du Registre foncier: www.vd.ch/rf

Site internet de la Société suisse des conservateurs du registre foncier www.registre-foncier.ch

Pages internet de l'Administration cantonale des impôts: www.vd.ch/impots

Pages internet de l'Administration fédérale des contributions: <https://www.estv.admin.ch>

Site de formation destiné prioritairement aux jeunes: www.impots-easy.ch

[Dépliant annuel](#)

[Supplément au quotidien 24Heures](#)

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Groupes de prestations
704.0 Administration

704.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service
- Gestion du budget
- Support logistique
- Support informatique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Départements et services
- Services transversaux
- Commission des finances (COFIN)

704.1 Planification et solutions financières

704.1 Planification et solutions financières

- Planification financière
- Programme de législation
- Rating
- Finances publiques
- Etudes et analyses
- Commissions intercantionales

Descriptif

- Etablir la planification financière de l'Etat de Vaud.
- Transmettre les informations nécessaires à la Chancellerie pour établir le Programme de législation.
- Gérer les activités liées à la surveillance annuelle de la notation du Canton par l'agence Standard & Poor's.
- Suivre les dossiers fédéraux (RPT, BNS, Allègement des tâches, autres) et consolider les effets financiers pour le Canton.
- Etablir des rapports concernant des sujets ayant trait aux finances publiques.
- Préparer les séances et répondre aux demandes de la Conférence des directeurs cantonaux (FDK) et du Groupe d'études pour les finances cantonales (FkF).
- Proposer des solutions pour des dossiers à forts enjeux financiers
- Conduire le projet "Système de contrôle interne - SCI"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les divisions du SAGEFI
- Les départements
- Les bailleurs de fonds
- Le public

704.2 Gestion financière opérationnelle

Elaborer le calendrier et la conduite du budget de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le suivi financier et technique du budget en exploitation.

Descriptif

- Elaborer les directives budgétaires.
- Suivre le processus et les délais du budget en élaboration.
- Elaborer la consolidation du budget des départements.
- Proposer une synthèse du budget au Conseil d'Etat.
- Elaborer des propositions à l'attention du chef du Département des finances et des relations extérieures lors du processus budgétaire.
- Consolider le suivi budgétaire mensuel et trimestriel pour le Conseil d'Etat.
- Analyser les propositions des départements soumises au visa du chef du Département des finances et des relations extérieures (crédits supplémentaires, reports de crédit,...).
- Analyser les projets de lois (EMPL), les projets de décrets (EMPD) ainsi que les projet fédéraux (lois, ordonnances, conventions-programmes) du point de vue financier et technique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les départements
- Le public

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

Consolider les comptes des départements et tenir les comptes de l'Etat de Vaud, en émettant des directives financières, en gérant l'outil comptable de référence (SAP) et en assurant la gestion administrative des fonds spéciaux d'utilité publique.

Responsable de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures.

Gestion de la dette de l'Etat de Vaud et les activités opérationnelles de financement.

Suivi, analyse et mise en évidence des risques financiers encourus par l'Etat, plus particulièrement dans les dossiers ayant trait aux participations de l'Etat aux personnes morales, aux garanties/cautionnements et prêts octroyés ainsi que des entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée.

Descriptif

- Consolidation des comptes de l'Etat de Vaud
- Publication des comptes consolidés de l'Etat de Vaud
- Rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat
- Elaboration de directives financières
- Gestion du plan comptable
- Maintien et développement de la plateforme financière de l'Etat de Vaud (SAP)
- Administration financière des fonds d'utilité publique
- Administration de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures (tâche du responsable financier départemental)
- Appui technique et financier sur le plan comptable des départements et des services
- Gestion de la dette
- Renouvellement des emprunts à long terme en fonction des échéances
- Emprunts & placements à court terme en fonction des besoins journaliers
- Inventaire des participations, analyse et gestion du risque financier
- Rapport au Conseil d'Etat sur les participations
- Inventaire des cautions, garanties, prêts, leasing et garantie de déficit
- Mise en place d'un suivi des risques financiers en collaboration avec les départements
- Elaboration de l'annexe des comptes au bilan de l'Etat de Vaud

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Les départements
- Le public
- Les banques
- Les institutions financières

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Événements marquants, évolutions significatives

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 654 déterminations, chiffre en sensible augmentation par rapport à celui de l'année 2016 (558). Ces préavis, qui concernent l'ensemble de l'Administration cantonale vaudoise, s'identifient aux demandes de crédits supplémentaires, décrets d'investissements et projets de modifications de loi ou règlements avec des incidences financières significatives.

S'agissant de l'entrée en vigueur de la nouvelle législature 2017-2022, le SAGEFI a présenté les éléments nécessaires à l'élaboration et l'acceptation par le Conseil d'Etat de la planification financière 2019-2022. Une formation a été faite à l'attention des nouveaux députés (4 sessions) au sujet des principes de gestion financière à l'Etat de Vaud (bases, légales, documents, principes, etc.).

Le budget de l'année 2018 a été voté par le Grand Conseil en date du 13 décembre 2017. Il porte sur un total de charges et de revenus de fonctionnement de CHF 9.53 mrd et présente un excédent de revenus de CHF 61'300.-.

En juin et décembre 2017, l'agence Standard & Poor's (S&P) a confirmé à nouveau la note de référence à long terme du Canton de Vaud à AAA/Stable, soit au maximum de l'échelle des notations financières. Le Canton de Vaud reste ainsi parmi les meilleurs débiteurs de Suisse.

Sur le plan fédéral, le SAGEFI a coordonné au niveau de l'ACV la réponse à la consultation fédérale sur « la Séparation des tâches entre la Confédération et les cantons ».

En marge des clôtures comptables trimestrielles et annuelles, le SAGEFI a œuvré avec le centre de compétence SAP et la BCV pour la mise en place de la nouvelle norme européenne de paiement ISO20022. Si cette norme de paiement est désormais opérationnelle dans SAP, les encaissements doivent encore être migrés en 2018 selon ce nouveau format. L'abandon du BVR est quant à lui prévu pour fin 2020.

De nombreux tests ont été réalisés pour la migration de la technologie SAP sur des nouveaux serveurs améliorant en cela la vitesse d'exécution des transactions. Les titres détenus par l'Etat (achat vente/réévaluation/dividendes/IA) sont désormais gérés dans SAP. Suite à la nouvelle législature, le changement de l'organisation des départements a nécessité la mise sur pied d'une opération DUPLO. Enfin, le SAGEFI a été mis à contribution pour la définition de certains flux financiers en lien avec le déploiement de la solution SIRH prévu au 1er janvier 2018.

Depuis septembre 2015, le SAGEFI dispense une formation d'une journée pour tout nouvel utilisateur SAP. A ce jour, 11 sessions, dont deux en 2017, ont été organisées pour un total cumulé de 44 personnes.

La révision partielle de la loi sur la TVA (LTVA) entrant en vigueur au 1er janvier 2018, ainsi que la baisse des taux ordinaires et forfaitaires suite au refus par le peuple du projet « Prévoyance vieillesse 2020 » ont nécessité la préparation et la diffusion de documents au sein des services. Des séances concernant les principales modifications et autres points d'attention sur ces sujets ont été organisées et animées par le SAGEFI.

Des instructions internes relatives à la numérisation des documents comptables et à la gestion des risques à annoncer par le SPECO ont été élaborées. Des directives de portée générale ont été mises à jour ; il s'agit de celles en lien avec la double signature et la validation des opérations financières, du compte de pertes et profits et des investissements.

Le SAGEFI a œuvré, en collaboration avec les services concernés, à quelques dossiers dont les enjeux financiers et/ou la complexité sont importants. Il s'agit des dossiers ou thèmes suivants :

- unité territoriale II (UT II) – définition d'un modèle de calcul des coûts 2015 et 2016 (coût complet) du Canton de Vaud et des cantons de Fribourg et Genève (avec la DGMR) et coordination avec les services financiers genevois et fribourgeois pour la rédaction des articles financiers du projet de convention intercantonale ;
- définition d'un modèle de calcul du coût des prestations du CEP ;
- modification du mode de budgétisation et de planification des garanties octroyées à des entités à qui l'Etat a délégué l'exécution d'une tâche publique (garanties du SSP, SASH, SPAS, SPJ, SESAF, unité logement et DGMR notamment) Projet des « Régions de Santé » : examen des enjeux financiers et du mode de financement (avec le SSP).

3e réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) / «Projet fiscal 17 (PF 17)»

Depuis 2014, le SAGEFI est impliqué dans les travaux en lien avec la 3e réforme de l'imposition des entreprises (RIE III); il en a été de même en 2017.

En date du 20 mars 2016, le peuple vaudois avait accepté à une très large majorité la modification de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI), validant ainsi la Feuille de route du Gouvernement vaudois. En votation fédérale du 12 février 2017, nonobstant l'acceptation vaudoise du texte fédéral de la RIE III, ce dernier a été rejeté au niveau national.

Le 6 septembre 2017, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le «Projet fiscal 17» qui remplace le projet RIE III au niveau fédéral. Le SAGEFI a été impliqué dans l'élaboration de la réponse à la Confédération.

Début octobre, dans le cadre de la finalisation de son programme de législature 2017-2022 et l'élaboration de sa planification financière 2019-2022, le gouvernement a procédé aux pesées d'intérêts nécessaires à la décision de mettre en œuvre en 2019 ou de reporter la RIE III vaudoise. Le Conseil d'Etat a opté pour la mise en œuvre de cette dernière en 2019; cette décision et les conséquences financières de l'anticipation par rapport au projet fédéral ont été présentées le 1er novembre 2017 dans le cadre de la communication du PL 2017-2022.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Sources d'informations complémentaires

Intranet

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/finances> (accès réservé aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud)

Site officiel du Canton de Vaud

www.vd.ch/sagefi

64.0 Gestion et administration du service

64.0 Gestion et administration du service (SIPaL)

Gestion et administration du service.

Descriptif

Direction du service

Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une ou plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de division) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Le SIPaL a pour vocation d'être au service des services.

Quelques activités, liste non exhaustive:

- Conduite du service et répondant auprès des élu-e-s.
- Suivi et orientation des projets.
- Lancement de tout nouveau projet immobilier.
- Conduite hebdomadaire des rapports de service.
- Suivi mensuel du reporting financier et RH.
- Analyse de tout nouveau besoin immobilier émanant de l'ACV.
- Promotion du service vers l'extérieur.
- Contacts avec la presse.
- Prospection en vue d'acquisitions.

Le SIPaL est constitué de 5 divisions:

- La *Division architecture et ingénierie*, placée sous la conduite de l'architecte cantonal, est en charge de développer des projets de construction selon les besoins des services de l'Etat et de les réaliser. Elle assure également l'entretien, la valorisation du parc immobilier de l'Etat, la recherche et le développement dans le domaine de l'énergie.
- La *Division Immobilier* a pour mission de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale. Elle est en charge de louer des locaux auprès de tiers et à des tiers, d'exploiter les bâtiments de l'ACV et de gérer les assurances choses et patrimoine.
- La *Division patrimoine* est composée des Sections monuments et sites et archéologie, chargées de la défense du patrimoine bâti, des origines à nos jours.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)* est chargée de la logistique de l'Etat, incluant le centre d'imprimerie.
- La *Division support* est chargée de la gestion des finances, des ressources humaines, des affaires stratégiques, de la communication et du développement durable.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPaL peut compter sur un effectif de 415 personnes.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Départements, secrétariats généraux et services.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).
- Les communes vaudoises.
- Collaboratrices et collaborateurs du service.

- Entreprises.
- Propriétaires de biens immobiliers (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Hautes Ecoles.
- Associations locales et nationales.

64.1 Planification stratégique et gestion d'ouvrage

64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction

Planification stratégique et direction de projets de construction.

Gestion d'ouvrage – pilotage, direction, conseil et expertise.

Descriptif

Stratégie de planification des bâtiments de l'Etat

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions et études de faisabilité.
- Conduite des études et démarches urbanistiques.
- Application de la "Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud" aux immeubles de l'Etat.

Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions.
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.

Exécution des projets

- Mise en soumission des chantiers.
- Suivi technique et financier des chantiers.

Stratégie de conservation du parc immobilier de l'Etat et de ses aménagements extérieurs par

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits auprès du CE et du GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien.
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous formes numérique et papier.

Maîtrise d'œuvre

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réfection) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

Instruments de travail et conseils

- Etablissement de règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SIPaL, UNIBAT, CITS-CHUV, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.

Expertises de constructions scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJC de l'autorisation cantonale ad hoc.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Locataires et personnes utilisatrices des bâtiments locatifs.
- Architectes et ingénieur-e-s mandataires des services constructeurs.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Les communes vaudoises.
- CSAC, Conférence suisse des architectes cantonaux.
- Associations professionnelles.
- Les fondations.

64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

Descriptif

Identification et connaissance du patrimoine cantonal:

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Etablissement d'inventaires spécifiques.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la Protection des biens culturels (PBC).

Mesures préventives:

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de PBC.
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

Contrôle et conseil:

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

Transmission des connaissances:

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine et par la publication de la revue annuelle Patrimonial.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- CAMAC, SDT, DGMR, SERAC, autres services de l'Etat.
- Personnes visiteuses ou utilisatrices du patrimoine vaudois.
- Associations et institutions de défense du patrimoine.

64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

Descriptif

Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prise de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

Réalisation de tâches de la Confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation de fouilles pour le compte de la Confédération.

Transmission des connaissances

- Organisation de visites et chantiers archéologiques, publication d'Archéologie vaudoise, chroniques 2014, et participation à diverses autres publications.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SDT, SESA, SERAC, CAMAC, DGMR, OIT, UNIL, EPFL.
- Entreprises.
- Archéologues.
- Musées.
- Instituts universitaires.
- Sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Office fédéral de la culture.
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OFCL, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)

Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL)

Groupes de prestations

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

- Valorisation du patrimoine bâti de l'Etat.
- Gestion des baux, fermages et contrats divers.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'Etat.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaboratrices et collaborateurs bénéficiant d'un logement de fonction.
- Collaboratrices et collaborateurs disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- Administrées et administrés.

Tâche générale

Opérations d'acquisition, de vente, d'échange ou toutes autres formes de transfert immobilier sur la base des besoins des directions et services de l'Etat

Descriptif

Tâches spécifiques

- Mise en œuvre des objectifs du Conseil d'Etat en matière foncière
- Conduite des opérations foncières, soit en résumé :
- Recherche des sites potentiels pour le développement,
- Contact avec tiers pour négociations,
- Consolidations des conditions de transaction et garanties dans les actes notariés,
- Obtention des procurations auprès des instances politiques compétentes
- Expertise des terrains susceptibles d'être vendus ou achetés avec l'appui de la Commission cantonale immobilière (CCI)
- Défense de l'intérêt de l'Etat dans les Syndicats d'améliorations foncières et dans les procédures d'expropriations formelle et matérielle
- Gestion des droits de superficies et autres droits réels restreints sur le patrimoine de l'Etat
- Maintien du potentiel de valeur du patrimoine foncier de l'Etat, notamment dans les procédures d'affectation du sol
- Représentation de l'Etat auprès de tiers en tant que propriétaire foncier
- Gestion du fonds d'acquisition pour les immeubles de réserve (FAIR)
- Tenue de l'inventaire des portefeuilles fonciers et publication interne des géo données

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'ACV
- Communes
- Fondations de droits public
- Notaires, avocats, ingénieurs et géomètres brevetés
- Urbanistes, architectes et autres mandataires de projets
- Tous propriétaires de biens-fonds concernés par les opérations de l'Etat

64.6 Assurances

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

Descriptif

- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurances aux services.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.
- Procédures et suivi des sinistres.
- Traitement des prétentions en dommages et intérêts.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

Descriptif

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Recherche de locaux disponibles.
- Négociation des conditions de location, travaux, aménagements, etc.
- Examen des baux à loyer et préavis avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausse de loyer, décomptes de charges, etc.).

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.

64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale vaudoise.
- Appui technique pour des points spécifiques du domaine d'activité.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés de nettoyage.
- Fournisseurs.

64.9 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

Descriptif

- Achats, approvisionnements.
- Impression et acheminement du matériel de vote communal.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- SJL.
- SG-DIS.
- Services de l'Etat.
- Entités subventionnées.
- Communes.
- Electrices et électeurs.

64.10 Gestion financière et RH

64.10 Gestion financière et RH

L'entité finances est chargée de la gestion budgétaire du service (budget de fonctionnement et d'investissements). Elle assure la tenue des comptes. Elle fournit des prestations de support aux autres entités du service.

L'entité ressources humaines est chargée de la gestion du personnel sur le plan administratif. En outre, elle s'assure du développement, de la promotion et de la mise en oeuvre de la politique RH de l'Etat de Vaud au sein du service, compte tenu des orientations stratégiques, des besoins de l'organisation et des collaboratrices et collaborateurs.

Descriptif

Entité finances

- Etablissement, gestion et suivi du budget de fonctionnement et d'investissements.
- Gestion administrative des paiements aux fournisseurs.
- Facturation clients et gestion du contentieux.
- Gestion de la TVA.
- Etablissement et gestion des décomptes de chauffage.
- Gestion des comptes de chèques et des caisses.
- Gestion de la comptabilité, contrôles, bouclage annuel des comptes.

Entité ressources humaines

- Recrutement.
- Développement des compétences, coordination des actions de formation.
- Gestion des relations de travail.
- Accompagnement lors des changements.
- Conseil, orientation et appui aux cadres.
- Coordination de la formation des apprentis.
- Gestion administrative du personnel.
- Pilotage des entretiens d'appréciation.
- Gestion des projets RH.
- Préparation et gestion du budget du personnel.
- Case Management.
- Participation à divers projets RH transversaux.
- Gestion des effectifs.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Cadres, collaboratrices et collaborateurs du service.
- Services transversaux.

64.11 Affaires stratégiques et communication

L'entité Affaires stratégiques et communication est chargée d'assurer la qualité rédactionnelle et la faisabilité politique des documents émanant du SIPaL à destination du public et/ou des autorités politiques.

Descriptif

- Rédaction ou relecture des textes destinés au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, au chef du département, au Contrôle cantonal des finances.
- Préparation de présentations publiques d'activités du SIPaL.
- Rédaction de notes stratégiques internes.
- Rédaction de courriers de nature stratégique.
- Rédaction ou supervision de documents destinés à la communication interne ou au site internet.
- Réponses aux consultations.
- Suivi des participations.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Le chef de service.
- Les autorités politiques cantonales.
- Les collaborateurs et collaboratrices du SIPaL.
- Les autres services de l'Etat.
- Les administré-e-s.

64.12 Développement durable

64.12 Développement durable

L'entité Développement durable a pour mission de définir les objectifs économiques, environnementaux et sociaux des projets de construction de l'Etat et d'en garantir le respect. Dans cette perspective, elle a notamment la charge de fournir un logiciel adapté et propre à certifier que les bâtiments de l'Etat sont conformes aux meilleures normes énergétiques équivalentes à celles de Minergie-P-ECO.

Descriptif

- Développement et adaptation du logiciel Sméo afin d'obtenir une certification pour les bâtiments de l'Etat.
- Etablissement et mise à jour d'un état des lieux du parc immobilier de l'Etat, analyse et propositions de mesures visant à l'assainissement des bâtiments et à l'optimisation de leur entretien.
- Conduite et animation de groupes de travail chargés de valoriser des réalisations exemplaires.
- Organisation de conférences et de débats publics.
- Rédaction de publications spécialisées, de rapports destinés aux autorités politiques cantonales.
- Participation à des groupes de travail aux niveaux intercantonal et national.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- chef-fe-s de projet du service.
- Mandataires externes.
- Services de l'administration.
- Entités des administrations des villes et cantons suisses.

Continuité et consolidation des réformes menées en 2016

Pour le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), l'année 2017 est synonyme de continuité ainsi que de consolidation des réformes menées en 2016.

Continuité car le service a poursuivi les missions qui lui sont confiées par le politique, comme les années précédentes. Le SIPaL est fortement sollicité, en raison notamment de sa nature transversale. Il doit ainsi répondre, au fil des ans, à de nombreuses demandes, qui croissent chaque année, conséquence du niveau d'investissements élevé de l'Etat de Vaud, de la croissance de la population cantonale et de l'économie. Le volume de travail à gérer, toutes entités du service confondues, est en augmentation constante. Comme à son habitude, le SIPaL a pleinement répondu à ces sollicitations sans augmenter en proportion ses effectifs ou ses dépenses, notamment grâce au processus de réforme mené en 2016. Ainsi, 2017 a été marquée par la poursuite et la consolidation de ces réformes, en particulier celle relative à la fusion de deux divisions en une seule : la Division Stratégie et Développement et la Division Architecture et Ingénierie qui forment, depuis 2016, la Division Architecture et Ingénierie. D'autres réformes se sont poursuivies en 2017, notamment le projet d'importance relatif à la réforme de la Fonction achat à la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud.

Un changement notable est également à relever. Il s'agit du transfert, le 1er juillet 2017, de l'Unité des opérations foncières au Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) et, plus précisément, au sein du SIPaL dans la Division Immobilier et Foncier. Auparavant, cette unité était rattachée au Secrétariat général du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH). Désormais, l'ensemble des missions et prestations relatives à la gestion du portefeuille immobilier et foncier propriété de l'Etat est regroupé au sein de cette division. A préciser également que cette unité faisait partie du SIPaL et qu'elle a été, durant une législature, rattachée au DIRH. Il s'agit donc d'un retour aux sources de cette unité.

Affaires stratégiques et communication

La section a collaboré à la réponse aux interpellations, postulats et questions orales, ainsi qu'aux réponses aux observations de la Commission de gestion, aux recommandations formulées par le CCF ainsi qu'aux différentes consultations. Elle a rédigé diverses présentations publiques du SIPaL et le rapport annuel de gestion.

Section Développement durable

Cette nouvelle section a fait aboutir deux dossiers importants cette année, à savoir, en janvier 2017, le nouvel article réglementaire (art. 26b RLATC) octroyant la compétence du contrôle qualité des rapports diagnostiques amiante lors des demandes de permis de construire et de permis d'habiter et, en juin 2017, la directive du Conseil d'Etat déterminant l'équivalence à Minergie P ECO (Directive sur l'Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions).

En ce qui concerne le dossier de l'amiante, le responsable de la section, en tant que responsable de la thématique amiante-bâtiment de la Cellule amiante, présidée par le C-DSAS, a mis en place la procédure de contrôle qualité des rapports diagnostiques amiante lors des permis de construire et des permis d'habiter. Cette tâche a mis en évidence les grandes lacunes des rapports établis depuis 2010, peu et pas contrôlés jusqu'alors par les communes, selon l'art. 103a LATC.

En septembre, le Conseil d'Etat a décidé de la création de la Cellule Santé Environnement, co-présidée par la Cheffe du DTE et le Chef du DSAS, intégrant la Cellule amiante. Dans ce cadre, le responsable de la section a mis en place le contrôle qualité des diagnostics amiante de toutes les écoles du canton, dans un premier temps pour une phase pilote de la région CRENOL (Communes de la Région Nord et Ouest de Lausanne). Le but de cette démarche est de détecter les priorités 1 d'assainissement, afin de protéger les utilisateurs des locaux et les travailleurs chargés de la maintenance.

Les autres faits marquants de l'année ont été la validation par le Conseil d'Etat le 14 juin 2017 de la motion Chollet sur les énergies renouvelables ainsi que la conférence de presse du Chef du DFIRE le 22 juin 2017 relative au Rapport intitulé « Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions – Bilan 2011-2016 | Perspectives 2017-2022 ».

En 2017, ont été concrétisées la création du label SméO - équivalence à Minergie P ECO, l'optimisation constante des bâtiments en exploitation, ainsi que la méthodologie pour choisir une production d'énergie, a priori renouvelable, en phase de programmation.

En juin 2017, les deux groupes de travail présidés par le SIPaL ont fusionné, le Groupe Energie ayant été intégré au Groupe de Travail Développement Durable, dont les partenaires sont, pour l'Etat, le SIPaL, l'UNIL, le CHUV, la DGE-DIREN, le SASH, le SPAS et l'UDD, la Ville de Lausanne - le Service d'Architecture, Développement et Métamorphose et des partenaires tiers - Retraites populaires, SIA, EPFL, FHV. Ce groupe de travail a organisé trois conférences-débat publiques les 3 avril, 22 juin et 23 novembre.

Division Immobilier et Foncier

L'Unité des opérations foncières, précédemment rattachée au Secrétariat général du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), a été transférée au Département des finances et des relations extérieures, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, au 1er juillet 2017. Afin de regrouper au sein d'une même entité l'ensemble des missions et prestations se rapportant à la gestion du

portefeuille immobilier et foncier propriété de l'Etat et des besoins spécifiques des services, cette unité a été intégrée à la Division Immobilier, qui est dorénavant dénommée Division Immobilier et Foncier. A préciser également que cette unité faisait partie du SIPaL et qu'elle a été, durant une législature, rattachée au DIRH. Il s'agit donc d'un retour aux sources de cette unité.

Acquisitions

Les investissements soutenus rencontrés sur le marché de l'immobilier n'ont pas permis de créer les conditions favorables qui auraient permis au Canton de se porter acquéreur de bâtiments dans le cadre de la mise en application de la stratégie immobilière du Conseil d'Etat.

Ventes

Au chapitre du désinvestissement, quatre immeubles ne répondant plus à un besoin de l'Etat ont été vendus. Il s'agit du/d' :

- Café des Alpes, à Gryon
- Bâtiment de la Fondation Cossy, à Ollon
- Locatif place du Tunnel 3 à Lausanne
- Ancien Battoir à Bottens

Commission cantonale immobilière

38 expertises ont été conduites par cette Commission avec le soutien de l'Unité des opérations foncières dans la préparation des dossiers et l'établissement des rapports livrés.

Autres projets particuliers

- Etablissement du rapport sur les coûts de fonctionnement et investissements à consentir dans le cadre des négociations en cours entre la Confédération et le Canton pour la cession des infrastructures de l'Académie de Police.
- Analyses économiques complémentaires pour le projet de regroupement des Centrales d'urgence 117, 144 et de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).
- Stratégie de regroupement des besoins en locaux dans des chefs-lieux de districts.
- Projet de regroupement des activités de la DIRNA dans la région du Nord vaudois.
- Relocalisation de l'ORP et de la Cch de la Riviera à Vevey.
- Sur demande du SAVI, analyse des prestations de conciergerie du site d'Agrilogie à Grange-Verney dans l'optique d'un transfert de cette gestion au SIPaL qui dispose du pôle de compétences.

Locaux loués auprès de tiers pour les besoins des entités de l'ACV

Situation des locaux au 31 décembre 2017

Surfaces louées = **213'781 m²**.

Loyers annuels payés (hors charges) : **CHF 45'251'372 (CHF 212 m2/an toutes locations confondues)**.

Nombre de baux et de contrats en gestion : **746**, y compris pour des places de parc et divers objets particuliers.

Variation des surfaces en 2017 :

- **6'616 m2** de surfaces nouvelles.
- **3'627 m2** de surfaces libérées.

Augmentation des surfaces louées par rapport à l'année 2016 : **2'977 m2**.

Cette augmentation résulte principalement de besoins nouveaux en salles d'enseignement et de formation qu'il a fallu satisfaire pour répondre aux effectifs supplémentaires annoncés.

Principales modifications de contrats et nouveaux contrats majeurs

- Lausanne, Provence 10-24, 2'266 m2 pour le Gymnase de Renens, site Provence
- Lausanne, Paix 4, 353 m2 pour l'OAJE
- Lausanne, Boston 25, 265 m2 libérés par l'OAJE et repris par la DSI
- Lausanne, Ruchonnet 18, 230 m2 pour l'Entreprise de pratique commerciale (EPCO-DGEP)
- Lausanne, St-Martin 6, 199 m2 pour le BCMA-PPDI
- Lausanne, Sévelin 40, dépôt de 180 m2 pour les œuvres d'art (SERAC)
- Le Mont-sur-Lausanne, En Budron A9, 460 m2 pour la Police cantonale
- Le Mont-sur-Lausanne, Maillefer 59, dépôt de 145 m2 pour le secteur recouvrement du SJL
- Bussigny, Industrie 58, 558 m2 pour l'Ecole de la Transition (EdT)
- Château-d'Oex, nouveau poste de Gendarmerie de 224 m2

- Ste-Croix, Métiers 3, 1'950 m2, nouveaux locaux de la médiatique (CPNV)
- Ste-Croix, rue Neuve 10, 248 m2 pour la Gendarmerie

Principales résiliations de locaux

- Lausanne, Riponne 5, surface de 127 m2 utilisée par le BCMA
- Aigle, Gare 6, locaux de 407 m2 utilisés par l'ORP
- Nyon, Bel-Air 6, locaux de 223 m2 utilisés par le RF
- Payerne, Temple 5, locaux de 235 m2 utilisés par la Justice de paix
- Payerne, Granges 14 et Grand Rue 15, bureaux et dépôt de 337 m2 utilisés par l'OP
- Ste-Croix, Alpes 17, résiliation des locaux de 1'948 m2 utilisés par l'ETSC

Objets locatifs propriété de l'Etat de Vaud mis en location auprès de tiers

647 baux actifs, soit 366 contrats pour des locaux d'habitation ou commerciaux et des places de parc et 281 pour des parcelles agricoles, vignes et objets divers.

Ils ont généré un revenu locatif annuel net de CHF 12'036'057.

- La gestion du patrimoine locatif a engendré deux recours auprès de la Commission de conciliation en matière de baux à loyer, ainsi qu'une procédure auprès du Tribunal des baux. Ces trois dossiers ont fait l'objet d'un accord entre parties.
- Un bail à ferme a également fait l'objet d'un contentieux, dont l'origine est la faillite d'un paysagiste en 2015 et qui a abouti à un arrangement avec le repreneur du contrat.
- La modification du taux de TVA passant de 8% à 7.7% dès le 1er janvier 2018 a généré un travail important d'adaptation des loyers soumis à TVA.
- La Division est représentée au sein du groupe de travail constitué par la DGE en vue d'intégrer les principes de la biodiversité dans les conditions d'exploitation des parcelles propriété de l'Etat mises en location auprès d'agriculteurs, qui permettent d'intégrer cette évolution.

Gestion du patrimoine foncier

Durant l'exercice, 76 affaires ont été ouvertes et 54 dossiers de servitudes diverses ont été traités.

Exploitation

Conformément à la loi sur les marchés publics, la Division immobilier et foncier a mis en soumission le nettoyage régulier de 24 sites pour une surface totale de 39'200 m2, représentant un volume financier de CHF 870'000.

Au 31 décembre 2017, les prestations de nettoyage sous la gestion de la Division portent sur une surface de 538'700 m2. Le périmètre de l'entretien assuré par le personnel de l'Etat est de 227'000 m2, soit les 42 %. Les mandats conférés aux entreprises spécialisées représentent les 58% de la surface totale, soit 311'700 m2.

Les principales surfaces mises en soumission ont été :

- Tribunal Cantonal (9'064 m2)
- Gymnase du Bugnon, site de Sévelin (5'055 m2)
- Caroline 9-11-13 à Lausanne, site de l'Athénée (4'884 m2)
- BAC à Morges (3'316 m2)
- Parlement Cantonal (1'807 m2)
- Extension Gymnase Provence (1'776 m2)
- Ecole professionnelle de Montreux (1'591 m2)

En outre, des actions ponctuelles ont été conduites afin de répondre à l'évolution des besoins en termes de prestations de conciergerie :

- Nouveau Parlement.
- Ecole professionnelle de Montreux
- Gymnase du Bugnon, site de Sévelin à Lausanne
- Pôle du DEIS Caroline 11-11bis à Lausanne
- Mise en place d'un système de gestion et de suivi des demandes de service (ticketing) sur le site de Marcelin à Morges afin d'améliorer les prestations de l'intendance
- Introduction par la Ville de Lausanne d'une nouvelle taxe sur les surfaces étanches touchant les biens-fonds propriété de l'Etat.

Entretien des espaces verts

Par mesure d'efficacité et de rationalisation de la démarche, le suivi de l'entretien des espaces verts et jardins d'agrément situés sur les

biens-fonds propriété de l'Etat a été centralisé au 1er janvier 2017 à la Division Immobilier et Foncier.

Assurances

Le nombre de sinistres en lien avec les assurances a connu une légère augmentation, 258 en 2017 contre 252 en 2016. Il s'agit de 132 cas de prétentions en responsabilité civile et véhicules, de même que de 126 dommages divers, dont 33 vols et 12 cas d'incendie et forces de la nature.

Des discussions ont été menées avec le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA), dans le cadre de son nouveau statut juridique de Fondation d'utilité publique à partir du 1er janvier 2018, afin d'assurer, de manière appropriée, les œuvres que cette institution détient pour elle-même ou des tiers. Relevons par ailleurs que durant l'année écoulée, 3 sinistres ont touché des œuvres de grande valeur exposées au Palais de Rumine.

Suite à la résiliation du contrat cadre couvrant la Responsabilité civile du maître de l'ouvrage (RCMO) et les Travaux de construction (TC), tout nouveau chantier majeur ou à risque conduit par le Canton fait l'objet d'un contrat individuel dont les conditions sont négociées ponctuellement, au vu des spécificités de chacun d'eux. En 2017, 7 chantiers ont ainsi été assurés.

Division Architecture et Ingénierie

En 2017 la Division Architecture et Ingénierie (A+I) a poursuivi sa réorganisation interne avec la mise à jour de ses documents de travail et de ses méthodes de conduite de projets. La convergence avec les normes vaudoises et suisses du domaine de la construction est déjà mise en pratique et s'achèvera au 1er trimestre 2018. Dans le nouvel organigramme, les 4 Domaines – Développement, Projet, Réalisation et Entretien – ont été complétés par une section Management et une section Ingénierie.

Une nouvelle étape de la mutation de la Division sera menée avec la refonte des protocoles de gestion et de classement des documents informatiques et de l'archivage.

La totalité des projets et chantiers gérés par la Division Architecture et Ingénierie représente un budget de CHF 2.87 milliards pour 92 objets.

En 2017, plusieurs projets ont été menés à terme. L'Etat a pu inaugurer:

- la reconstruction du Parlement vaudois;
- la construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois à Renens (Gymnase de Renens);
- la construction de la salle de sport à la suite de la construction de Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon (Gymnase et Ecole professionnelle commerciale);
- la construction de nouveaux auditoriums pour la Faculté de biologie et de médecine à César-Roux, à Lausanne;
- la reconstruction du bâtiment de la rue de la Gare 45 à Payerne;
- les pavillons modulaires pour la Police cantonale à Savatan;
- la construction de la Maison des Jardiniers pour l'Université sur le site de Dorigny.

La Division Architecture et Ingénierie a poursuivi divers chantiers commencés en 2014 et menés par le Domaine Réalisation, dont notamment:

- l'assainissement et l'agrandissement de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains;
- la restauration du château Saint-Maire, à Lausanne;
- l'assainissement des réseaux et des infrastructures des EPO à Orbe;
- le Synathlon à Dorigny;
- le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) sur le site de Plateforme 10 à Lausanne;
- le pont de liaison du terrain de La Pala à Chavannes-près-Renens en vue de la réalisation des logements pour étudiants «Vortex» ;
- la surélévation du bâtiment administratif de la rue de l'Université 5 à Lausanne.

D'autres projets menés par le Domaine Projet sont en phase d'étude et de procédure:

- le projet «Un musée, deux musées» pour la construction du nouveau Musée de l'Elysée et du Mudac sur le site de Plateforme 10 à Lausanne;
- le projet «Abaka» pour l'extension et la rénovation de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) à Dorigny;
- le projet «Propaideutikós» de rénovation des façades et de transformation du bâtiment de l'Amphipôle à Dorigny;
- le projet «Banquet» de création du Campus Santé. Ce pôle de formation médicale devra accueillir 2500 étudiants et utilisateurs. S'y construiront 500 logements pour étudiants, sur le terrain des Côtes de la Bourdonnette ;
- la Maison de l'environnement (MEV), bâtiment administratif à Épalinges, pour la DGE.

Enfin d'autres projets menés par le Domaine Développement sont en phase de gestation, notamment :

- la relocalisation du SAN à Romanel-près-Lausanne, pour le DTE;
- l'extension du Centre d'entretien des routes nationales (CERN) à Rennaz, pour la DGMR;
- le centre de formation des assistants socio-éducatifs (ASE) à Épalinges, pour la DGEP;

les gymnases du Chablais, d'Echallens et l'extension des gymnases de Burier et de la Broye pour la DGEP.

- le Poste de contrôle avancé et la sécurisation du site du CPPO, la prison des Grands Marais, la sécurisation de la prison de La Croisée sur le site des Plaines de l'Orbe, pour le SPEN;
- l'extension du Tribunal Cantonal pour le regroupement des cours de justice sur le site de l'Hermitage à Lausanne
- la réaffectation des espaces du Palais de Rumine libérés par le MCBA.

Autres événements marquants

En 2017 l'Etat a récompensé une équipe de mandataires lors d'un concours majeur, le projet « 23071933 » pour le bâtiment des Sciences de la Vie sur le site de Dorigny, pour l'Université de Lausanne et l'EPFL.

La collaboration entre le SIPaL et la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud s'est concrétisée cette année avec le début des travaux de construction d'environ 1'000 logements d'étudiants à La Pala sous la maîtrise d'ouvrage de Retraites Populaires. Le nouveau partenariat décidé en 2016 pour le projet de logements sur les Côtes de la Bourdonnette est confirmé.

En 2017 la section Ingénierie a pris une part active dans l'établissement de diagnostics des bâtiments à la charge du Domaine d'Entretien. Elle a mis en service 5 installations solaires photovoltaïques pour 2'770m² ; 6 autres projets représentant 8'600m² sont planifiés pour 2018. Les audits et l'établissement des conventions d'objectif en coordination avec la Direction de l'Energie pour les bâtiments grands consommateurs d'énergie ont été poursuivis et s'achèveront en 2018.

Les travaux de restauration et d'entretien des bâtiments ont représenté une part importante de l'activité de la division. En 2017, l'Etat de Vaud était propriétaire de 1'300 bâtiments, dont 1'027 gérés par le SIPaL, parmi lesquels 483 bâtiments chauffés. Une quarantaine de bureaux d'architectes sont mandatés pour le suivi et l'entretien de ce parc immobilier. Ils ont notamment réalisé, en 2017, des fiches de diagnostic relatives à 88 bâtiments, mettant en évidence les besoins futurs d'investissement pour leur entretien. Les travaux courants, financés par le budget de fonctionnement, ont représenté environ 29 millions, alors que les travaux d'entretien lourd, financés par le crédit-cadre 3, ont représenté environ 4 millions en 2017. Un appel d'offres ouvert a eu lieu en début d'année pour adjudger les prestations d'architecte d'entretien du parc immobilier de la région lausannoise, remporté par l'Atelier du Rond-Point à Lausanne.

Le SIPaL entreprend la revalorisation de son patrimoine foncier avec le futur Plan partiel d'affectation (PPA) de la Campagne des Cèdres en collaboration avec la Ville de Lausanne au bénéfice des institutions présentes sur place et avec Vaudoise Assurances.

Projets adoptés par le Conseil d'Etat en 2017

Crédit d'étude de CHF 400'000.- pour financer la création d'un poste de contrôle avancé (PCA) et de la sécurisation du Complexe pénitentiaire de la plaine de l'Orbe (CPPO)	CHF	400'000
Crédit d'études de CHF 300'000.- pour financer les études de programmation, de faisabilité et d'avant-projet pour une réalisation clé en mains de l'extension du Gymnase de Burier (Burier 2) à La Tour-de-Peilz d'une capacité nouvelle de 25 classes d'enseignement gymnasial (600 élèves) et des éventuelles mesures provisoires	CHF	300'000
Crédit d'études de CHF 300'000.- TTC pour le projet de construction d'un bâtiment destiné à la formation des apprentis de la filière « assistant socio-éducatif CFC » à Lausanne-Vennes, rattachée à l'ESSanté (pôle de compétences formation professionnelle santé-social)	CHF	300'000
Crédit d'étude de CHF 375'000.- pour financer les études de programmation et de faisabilité nécessaires à l'extension du bâtiment l'Internef sur le Campus de Dorigny – Université de Lausanne	CHF	375'000
Crédit d'étude de CHF 300'000 pour financer les audits énergétiques des 14 sites grands consommateurs de l'Etat de Vaud permettant de déterminer les mesures d'efficacité énergétique à prendre pour répondre à la loi cantonale sur l'énergie	CHF	300'000
Crédit d'étude de CHF 400'000.- pour le développement du projet de transformation et agrandissement du Centre d'entretien des routes nationales de Rennaz	CHF	400'000

Crédit d'étude de CHF 383'000.- pour financer les études de programmation et de faisabilité nécessaires à la réalisation des locaux de vie communautaire du projet de logements d'étudiants En Pala – dit projet Vortex - sur le Campus de Dorigny – Université de Lausanne	CHF	383'000
Crédit d'études de CHF 400'000.- pour les études de programmation et de faisabilité en vue de l'extension par étapes de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP Vaud) et de l'extension du Gymnase Auguste Piccard (GAP) à Lausanne. Demande de nomination de la Commission de projet « HEP / GAP extension, développement par étapes »	CHF	400'000
Crédit d'études de CHF 350'000.- pour financer les études d'ingénieurs géotechniques et civils en vue de la stabilisation définitive du bâtiment de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne à la Vallée de la Jeunesse	CHF	350'000
Crédit d'études de CHF 400'000.- pour financer les études de programmation, de faisabilité et d'appel d'offres pour la réalisation clé en mains du futur Gymnase d'Echallens. Demande de nomination du Comité de pilotage et de la Commission de projet du Gymnase d'Echallens	CHF	400'000
Crédit d'études de CHF 400'000.- pour l'appel d'offre en entreprise totale et l'autorisation de construire de la réalisation clé en mains de l'extension du Gymnase de Burier (Burier 2) à La Tour-de-Peilz	CHF	400'000
Crédit d'étude de CHF 400'000.- pour financer les études nécessaires à l'établissement du futur Plan d'affectation cantonal (PAC) du Complexe pénitentiaire de la plaine de l'Orbe (CPPO)	CHF	400'000
Crédit d'investissement CHF 5'050'000 pour financer l'acquisition d'une surface de terrain de 18'300 m2, à détacher du bien-fonds n° 363 du cadastre de la Commune d'Echallens, en vue de la construction d'un futur gymnase	CHF	5'050'000
TOTAL	CHF	9'458'000

Projets adoptés par le Grand Conseil en 2017

Crédit d'ouvrage de CHF 51'764'000 pour la construction du nouveau Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée), du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) ainsi que du programme complémentaire, et instituant le Conseil de direction de Plateforme10 à Lausanne	CHF	51'764'000
Crédit d'ouvrage de CHF 11'685'000 pour la construction des voies d'accès et pour les aménagements extérieurs du site Plateforme10 à Lausanne	CHF	11'685'000
Crédit d'étude de CHF 100'000 pour le complément d'affectation de la Maison de l'Elysée	CHF	100'000
Crédit d'étude de CHF 100'000 pour la transformation du " poste directeur " (CFF)	CHF	100'000
Crédit d'études de CHF 1'400'000 pour financer les études	CHF	1'400'000

relatives à la réunion des cours du Tribunal Cantonal sur un seul site		
TOTAL	CHF	65'049'000

Division patrimoine

Mesures de recensement et de conservation

La Section monuments et sites (Section MS) a rédigé 229 préavis à l'attention du SDT dans des dossiers de planification (+9).

Elle a révisé le recensement architectural des communes de Brenles, Chesalles-sur-Moudon, Forel-sur-Lucens, Cremin, Sarzens et Lucens fusionnées en la nouvelle commune de Lucens, des communes de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, de celles de Carrouge, Ferlans et Mézières fusionnées en la commune de Jorat-Mézières et des communes de Mont-sur-Rolle et Coppet. Elle a également procédé à de nombreux recensements ponctuels de bâtiments et quartiers.

Par ailleurs, la commission d'évaluation du patrimoine du XXe siècle nommée par le Conseil d'Etat s'est réunie 14 fois pour évaluer environ 360 objets.

Au titre des monuments historiques classés, la section MS a protégé définitivement 8 objets. Il s'agit du Domaine de Beaulieu à Gilly, de l'immeuble l'Esterel de l'avenue d'Ouchy à Lausanne, de la maison sise à la rue de la Justice 8 à Cully, de l'Ancienne Maison de Ville à Aigle, de la Maison de maître et sa dépendance à Missy, des bâtiments de la rue du Creux-du-Mas 8 à 10 à Mont-sur-Rolle, de la maison et du site du Bois de Chênes à Genolier et de la scierie des Planches à Ormont-Dessus – Vers l'Eglise.

Parmi les activités de sauvegarde, la section a suivi 124 chantiers de restauration. Elle a émis 1'016 préavis ou autorisations spéciales auprès de la CAMAC et 608 déterminations préalables.

La Cour de droit administratif et public (CDAP) a sollicité la Section dans 131 causes (+63), dont 56 causes nouvelles en 2017 (+23). Elle a, par ailleurs, octroyé 177 mandats d'expertise (+ 35) pour un montant de CHF 520'231.50 afin d'assurer la conservation et la sauvegarde de 126 ouvrages.

La Section archéologie cantonale (Section AC) a traité 807 dossiers qui lui ont été soumis par la CAMAC, ce qui a nécessité la prescription de mesures conservatoires dans 254 cas. En plus de ces dossiers dont le flux reste continuellement élevé, de nombreux autres projets touchant à des régions archéologiques identifiées ou potentielles parviennent à la Section par d'autres voies telles que, notamment, les études d'impact sur l'environnement, les projets urbanistiques, les syndicats d'améliorations foncières.

Les surveillances des travaux, les sondages de diagnostic, les fouilles préventives ont occasionné de nombreuses découvertes dont les principales sont mentionnées ci-après.

Subventions

La Section MS a octroyé 27 subventions cantonales (-4) à hauteur de CHF 1'461'507 (+CHF 114'064). Par le Fonds cantonal des monuments historiques, elle a attribué 15 aides financières, soit 5 de moins qu'en 2016, pour un montant de CHF 122'698.70 (- CHF 85'678.95). Elle a également octroyé 7 subventions fédérales pour un montant de CHF 1'480'323 (+ CHF 568'833).

La Section AC a octroyé 12 subventions cantonales à hauteur de CHF 612'519 pour financer des fouilles préventives liées à des projets immobiliers ou des projets d'infrastructures. Elle a également alloué 5 subventions fédérales à hauteur de CHF 310'607 dans le cadre de la Convention-programme dans le domaine de la conservation des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites pour la période 2016-2020.

Publications

La Section MS a publié le numéro 2 de la revue PATRIMONIAL : Les Monuments et préparé le numéro 3 de cette même revue intitulé Les territoires. Elle a également contribué à la rédaction de la publication dans la série Monuments d'exception des opuscules suivants : le Château de Payerne, l'Ancien Hôpital de Nyon, le Collège de Nyon et l'Eglise de Ressudens.

La section AC a produit le cinquième numéro de « Archéologie vaudoise. Chroniques 2016 », sorti en juillet 2017.

Découvertes archéologiques

- A Bonvillars, au lieu-dit En Morbey, La Poissine, des sondages de diagnostic ont révélé diverses traces d'occupation ancienne, dont une nouvelle nécropole à incinérations datée du Haut-Empire. Une seule de ces fosses a été fouillée pour vérifier l'hypothèse de sépultures à crémation. Elle a livré de nombreux charbons, des esquilles d'os calciné, des fragments de céramique et de verre brûlés, des clous de chaussure et de menuiserie, déposés dans la fosse. Les vestiges n'étant pas directement menacés par le projet, ils ont été protégés puis remblayés.
- Une nouvelle station lacustre a été découverte à Grandson, à l'intérieur de la « buffer zone » de la station emblématique de Corcelettes-Les Violes, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco pour être l'un des sites les plus représentatifs des rives du lac de Neuchâtel au Bronze final (CH-VD-10). Une fouille préventive d'urgence, en tranchées, a dû être mise en place avec une équipe de l'Archéologie cantonale. La conservation du mobilier et des structures est remarquable avec des centaines de pilotis, plusieurs dizaines de haches de pierre polie, des centaines d'artefacts en bois de cerf, des dizaines de meules, de polissoirs et

d'objets en os et des milliers de restes de faune et de tessons de céramique. La station de Grandson-Les Pins figure d'ores et déjà parmi les plus riches et les mieux conservées des stations palafittiques connues.

- Lausanne – Vidy Métamorphose. La 5ème campagne des fouilles école de l'Université de Lausanne poursuit l'exploration d'un quartier d'habitation situé à l'entrée occidentale de l'agglomération de Lousonna-Vidy. Les vestiges exhumés en 2017 montrent une succession de maisons particulièrement bien conservées à l'extrémité occidentale de la ville. L'étude fine de plusieurs espaces artisanaux réservés à la production d'objets en fer permettra de reconstituer les gestes des forgerons antiques, ainsi que l'organisation interne de l'atelier.
- Lausanne – Vidy CIO. Les importantes fouilles archéologiques préventives occasionnées par la nouvelle Maison Olympique du Comité International Olympique (CIO) se sont poursuivies en 2017. Les fouilles auront permis de dégager les vestiges de l'ancien port romain du vicus de Lousonna et environ 280 tombes médiévales. La sauvegarde de ces vestiges exceptionnels, dont deux jetées du port avec des bois encore en place représentent un intérêt scientifique majeur. Le prélèvement en vue d'étude des 1500 bois romains gorgés d'eau qui les composent représente une extraordinaire collection de référence pour l'antiquité dans nos régions.
- Lausanne – Vidy STEP. A l'extrémité occidentale de l'agglomération gallo-romaine de Lousonna, une opération de fouilles préventives a révélé une grande densité de vestiges liés à cette occupation antique. Au sud, une digue bordant la rive du lac à l'époque romaine a été découverte, composée d'un amas de blocs de pierres rectiligne, soutenu par des pieux et consolidé par des fiches en fer. Les rites funéraires y sont aussi représentés, avec des tombes à inhumation et à incinération. Les éléments de tissage et de métallurgie, retrouvés à proximité, indiquent la présence d'activités artisanales qui nécessitaient un apport important en eau. Enfin, au nord, un imposant édifice a été découvert : un épais soubassement quadrangulaire composé de blocs superposés liés au mortier, reposant sur une solide fondation de pieux. Sa fonction principale reste incertaine, mais sa position en extrémité ouest du port antique de Lousonna pourrait indiquer un rôle de repère de navigation.
- Lausanne – Parc de la Brouette. Le chantier du tunnel du LEB a permis d'exhumer une portion de l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Laurent sous le parc de la Brouette. Enfouis à faible profondeur, les cercueils en bois étaient dans un état de conservation exceptionnel. Recensé sur la carte archéologique du canton, on ignorait si ce cimetière n'avait pas été détruit à la fin du 19e siècle. Des sondages archéologiques préalables aux travaux l'ont identifié et conduit à une fouille préventive prescrite par l'Archéologie cantonale. Une cinquantaine de tombes ont été mises au jour. Cette fouille offre une chance rare de documenter une période largement méconnue pour le territoire vaudois concernant le domaine funéraire. Malgré la faible distance temporelle, nos connaissances des conditions de vie des populations préindustrielles – période de mutation voyant apparaître une véritable révolution sanitaire - reposent encore sur de nombreux a priori.

Manifestations publiques

Les Journées européennes du patrimoine ont attiré 15'580 visiteurs sur 21 sites vaudois. Le thème était « Héritage du pouvoir. » Cette fréquentation place le canton de Vaud en tête des cantons suisses et représente la moitié des visiteurs de Suisse romande.

Les deuxièmes « Journées vaudoises d'archéologie et de numismatique - Au temps des Romains » se sont déroulées les 29 et 30 avril 2017. Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et le Musée monétaire cantonal, en partenariat avec l'Archéologie cantonale vaudoise, le Cercle vaudois d'archéologie, l'Université de Lausanne ont réédité leur rendez-vous annuel initié en 2016. Animations, visites guidées des expositions permanentes et d'actualités ont été offertes au grand public. Ces deux journées ont été précédées d'une après-midi consacrée aux actualités de la recherche dans le canton destinées aux professionnels.

Centrale d'achats de l'Etat de Vaud

Dans une période de raffermissement de la devise européenne, la CADEV, grâce à des contrats cadres et des négociations ciblées, a malgré tout réussi à en atténuer les effets sur le niveau général des prix des articles de son catalogue. Elle a également réalisé des économies pour un montant de CHF 995'000 notamment dans le secteur du mobilier (administratif, scolaire, appoint et luminaires) dont la majorité des articles ont fait l'objet d'une standardisation. Tandis que dans le secteur des supports d'impression et des imprimés, exécutés auprès d'acteurs du monde des arts graphiques locaux, un taux de 27% d'économies a été atteint à la satisfaction du mandant comme des différents mandataires. Enfin, l'ensemble des prestations de la CADEV est désormais accessible en mode consultation pour tous les collaborateurs de l'Etat disposant d'un accès intranet ou éducanet2, par le biais du Shop CADEV.

Depuis l'arrivée et l'installation des nouveaux équipements d'impression au Centre d'édition durant le second semestre 2016, le transfert de l'ensemble des travaux d'impression de l'ancienne technologie toner vers la nouvelle au jet d'encre s'est intensifié durant cette année de transition. A la fin de la période sous revue, 90% des transferts étaient effectués à la satisfaction des usagers. La formation du personnel aux nouveaux équipements a été initiée en mettant l'accent sur la polyvalence des différents collaborateurs. En période d'intense activité, la combinaison des différentes mesures précitées a eu pour conséquence une diminution du recours au personnel auxiliaire ainsi qu'au travail en deux ou trois équipes / 24 heures.

Dans le cadre du projet de Réforme des achats de l'Etat de Vaud (RefA), des études détaillées complémentaires dans le domaine métier des achats, le domaine de la logistique et de l'informatique ont été menées par la direction de projet avec les participants issus des différents services, membres du Comité de Projet. Les résultats définitifs sont en cours de formalisation et chiffrage, avant validation par le Comité de Pilotage. Ils s'inscriront dans un EMPD qui sera soumis au Conseil d'Etat dans le courant du premier semestre 2018.

Division Support

RH et Finances

La forte activité de toutes les entités du SIPaL et les réformes réalisées ou en cours dans plusieurs secteurs ont mobilisé la Division support pendant toute l'année 2017. Les Ressources humaines ont procédé en 2017 à 98 entretiens de recrutement qui ont abouti à 19 engagements fixes et à 58 engagements d'auxiliaires.

L'entité Finances a également connu une forte sollicitation. Elle a réglé plus de 24'000 factures relevant du budget de fonctionnement et

3805 factures relevant du budget d'investissement. Ce secteur a travaillé sur la migration de l'outil métier Planon et sur la mise en place de nouvelles interfaces vers SAP. Il s'est aussi efforcé d'optimiser plusieurs tâches pour rationaliser le travail quotidien.

Publications

La stratégie immobilière de l'État de Vaud

Sites internet

Patrimoine vaudois: www.patrimoine.vd.ch

Parlement: www.parlement.vd.ch

Pôle muséal: polemuseal.ch

Cathédrale de Lausanne: www.cathedrale-lausanne.ch